



Rapport d'activité

2021

**accueil . information . orientation
prévention . réduction des risques toxicomanie .
Yverdon**

Comité de l'AFPT en 2021

Président : Monsieur Gildo Dall'Aglio, ancien directeur du Centre social régional d'Yverdon-les-Bains

Trésorière : Madame Janique Tissot, Method

Membres du comité :

- . Madame Elisabeth Lacroix, Responsable pôle urgences-médecine-pédiatrie-psychiatrie eHnv, Yverdon
- . Dre Laurianne Mer, médecin généraliste, Les Toises
- . Monsieur Régis Petitjean, Pharmacien responsable à la pharmacie de Montagny, Montagny-sur-Yverdon

Collaboratrices et collaborateurs de Zone Bleue

- Pierre-Yves Bassin, directeur et éducateur social (100%)
- Raoul Kolly, infirmier (80%)
- Lydia Sierra, éducatrice sociale (80%)
- Margot Liardon, éducatrice sociale (80%)
- Alexandra Rossire, assistante sociale (80%)
- Sylvie Hofstetter, secrétaire-comptable (30%)
- Claude Angeloz, maître socio-professionnel cuisine (80%)

Stagiaire

- Filomena Dias Ribeiro Arantes, infirmière HES-SO, du 20.09 au 29.10.2021

Civiliste

- Loris Tschanz (100%), du 11.01 au 07.03.2021

Supervision

- Alain Bochud, Psychologue FSP pour supervision équipe, Fribourg

Billet du président

25 ans après son ouverture peut-on considérer que notre centre d'accueil Zone Bleue a atteint les objectifs qui lui étaient fixés ?

Lorsque nous avons pu ouvrir Zone Bleue avec l'appui du Canton et des communes de la région, son action devait s'inscrire dans la politique des 4 piliers définie par la Confédération et plus particulièrement dans le volet « réduction des risques ».

Nous avons rapidement pu constater que le travail engagé dans ce domaine était indispensable. Diverses études comparatives ont révélé que la distribution gratuite de matériel d'injection stérile jouait un rôle préventif prépondérant dans la prévention de maladies graves (HIV, hépatites). Le taux de récupération des seringues et aiguilles est excellent, il se situe à environ 90%. Le service communal de la voirie a observé une nette amélioration de la situation, d'où une plus grande sécurité pour nos enfants qui ne trouvent désormais plus de seringues qui traînent dans les lieux publics.

Les soins infirmiers de base ont aussi contribué à améliorer l'état sanitaire des consommateurs de stupéfiants.

Nos prestations basiques telles que : repas de midi, nourriture à l'emporter, douches, lessives ont aidé les personnes concernées à maintenir une certaine hygiène de vie.

Au cours de ces dernières années, l'accueil des personnes souffrant d'addictions à divers produits a constitué l'essentiel de notre travail. Il a fallu néanmoins adapter nos méthodes de prise en charge car les habitudes et modes de consommation ont évolué. L'arrivée sur le marché de nouveaux produits tels que crack ou extasy combinés à de l'alcool et des médicaments a engendré des modifications de comportement chez certains consommateurs.

Une augmentation des faits de violence a pu être observée et vécue parfois durement par notre équipe socio-éducative. Nos communes partenaires ont bien compris ces risques et ont accepté une augmentation de leur participation financière, afin de couvrir les frais inhérents à la sécurité.

Nous pouvons donc affirmer que le centre d'accueil Zone Bleue a globalement bien rempli sa mission et su adapter ses méthodes d'intervention.

Nous savons que rien n'est acquis dans notre champ d'intervention et que nos collaborateurs devront toujours faire preuve d'innovation et de remise en question pour faire face aux nouvelles problématiques.

Nous tenons ici à les remercier pour la qualité de leur engagement et leur professionnalisme. Nous souhaitons également exprimer notre gratitude pour le soutien financier constant dont ont fait preuve nos autorités cantonales et communales depuis l'ouverture du Centre.

Yverdon-les-Bains, mai 2022

Au nom du comité de l'AFPT
Gildo Dall'Aglio, Président

Rapport de la Direction

Que de chemin parcouru depuis l'ouverture de Zone Bleue en juin 1997 ! Rappelons-nous brièvement la situation qui prévalait alors : les scènes ouvertes de Zürich venaient d'être fermées et le dispositif de prise en soin des personnes toxicodépendantes n'en était qu'à ses balbutiements. Il s'agissait à cette époque d'organiser dans les régions l'accueil, le traitement et le suivi tant social que médical. La réduction des risques n'était qu'un vague concept dans le canton de Vaud, et les prestations étaient presque exclusivement orientées vers l'abstinence. Le Sida et les overdoses décimaient cette population en souffrance, sans parler des délits liés à l'acquisition du produit qui occupaient la justice et du matériel d'injection abandonné sur l'espace public qui mettait en danger la population. Cette réalité impactait lourdement les consommateurs, les familles et la société dans son ensemble.

Les traitements de substitution, qui n'en étaient qu'à leurs débuts, ont été prescrits à un nombre grandissant de consommateurs par quelques pionniers dans la région. La collaboration qui s'est mise en place dès 1997 avec le secteur psychiatrique nord et avec le réseau médico-social a permis l'entrée en traitement d'un plus grand nombre de personnes. Mais il ne suffit pas que des prestations se créent pour qu'elles soient utilisées. Leur accès et l'accompagnement des bénéficiaires dans le réseau constitue un élément indispensable pour que cela fonctionne. C'est à cela que les professionnel.les socio-sanitaires de Zone Bleue se sont attelés, avec succès.

Offrir un espace d'accueil, d'écoute, de réflexion et de soutien figurait parmi les objectifs prioritaires de l'institution. Cette mission perdure 25 ans après. Un peu à l'image d'une expédition himalayenne, les pionniers de Zone Bleue ont construit un camp de base pour permettre aux « alpinistes » de s'acclimater. Se poser, se stabiliser, se restaurer, se ressourcer, créer du lien et envisager la suite du parcours. Certains sont restés au camp de base, d'autres ont poursuivi leur ascension avec des compétences acquises ou retrouvées, et surtout avec un état de santé préservé grâce au dispositif de réduction des risques développé et aux prestations tant sociales que sanitaires qu'ils ont su utiliser.

En 25 ans, c'est tout un dispositif d'accompagnement socio-sanitaire qui s'est développé autour d'eux et avec eux. Nous avons beaucoup appris d'eux, au travers de nos rencontres, de nos accompagnements et de nos conflits.

Au cours de ces années, nous avons également appris à travailler ensemble, entre les acteurs des différents secteurs concernés par la question. Les acteurs de chacun des quatre piliers de la politique drogue ont peu à peu compris à se parler et à se respecter plutôt que de se vivre comme des adversaires. Le chemin est encore long, mais un dialogue existe désormais entre nous tous, gage d'une meilleure prise en compte globale de cette réalité.

En automne 2021, le Canton de Vaud a présenté les axes de sa stratégie globale de lutte contre la consommation et le trafic de drogues pour la période 2022 - 2026. Son plan d'action pluridisciplinaire s'intègre dans la politique des quatre piliers de la Confédération. Notre gouvernement reconnaît « qu'il est nécessaire aujourd'hui de coordonner le volet répressif avec les composantes préventives et socio sanitaires ». Avec le développement des programmes de diacéylmorphine (programme DAM), la mise en place du drug checking (NIRLAB), le démarrage prochain des essais de vente régulée de cannabis, la pérennisation

attendue de l'espace de consommation sécurisée à Lausanne et la création d'une plateforme santé publique / sécurité publique, nous faisons un grand pas en avant. Le renforcement des mesures de prévention complète ce programme et nous permet d'envisager l'avenir avec confiance et optimisme.

Malgré le développement des prestations et malgré l'abaissement du seuil d'accessibilité, il n'en demeure pas moins que certaines personnes peinent à accéder aux prestations dont ils auraient besoin. Si la répartition s'est quelque peu équilibrée sur le canton, certaines régions restent mal couvertes, en particulier la Broye et les régions excentrées. Les problèmes de consommation de stupéfiants ne sont pourtant pas l'apanage des villes. Notre réflexion doit se tourner désormais vers l'accès aux prestations pour celles et ceux qui en sont éloignés, et envisager de nouvelles manières de les apporter en dehors des murs institutionnels. Mobilité et proximité sont à l'ordre du jour de notre agenda.

Tout au long de ces 25 années d'aventure, nous avons pu compter sur le soutien des Autorités du canton de Vaud et sur les communes de la région d'action sociale Jura-Nord vaudois. Nous leur exprimons ici tout notre reconnaissance.

Nous nous réjouissons des innombrables collaborations que nous avons pu développer avec nos collègues du réseau socio-sanitaire. Des passerelles ont été construites entre nous, des accès aux prestations améliorés, des prestations nouvelles créées. Il n'est pas possible d'en dresser la liste, mais qu'ils en soient ici toutes et tous remerciés, ainsi que les membres du comité de l'AFPT qui nous ont soutenus et accompagnés.

L'accompagnement à bas-seuil requiert des compétences élevées de la part des professionnel.les qui s'engagent au quotidien. Leur savoir-faire et leur savoir-être sont les ingrédients indispensables pour que le travail puisse s'accomplir et pour que Zone Bleue demeure un espace de ressourcement et de reconstruction. Un immense merci à eux !

Rendre les personnes en situation d'addiction partenaires et actrices de leur trajectoire est bien plus qu'une intention. C'est une réalité que nous vivons au quotidien. Merci à vous pour ces rencontres et ce chemin parcouru. Nous espérons que vous vous enrichissez de ce vécu autant que nous nous en enrichissons nous-mêmes. Beaucoup (beaucoup trop !) nous ont quittés en route. Nous gardons d'eux un souvenir ému.

Pierre-Yves Bassin, directeur
Mai 2022

Les activités de Zone Bleue pour l'année 2021

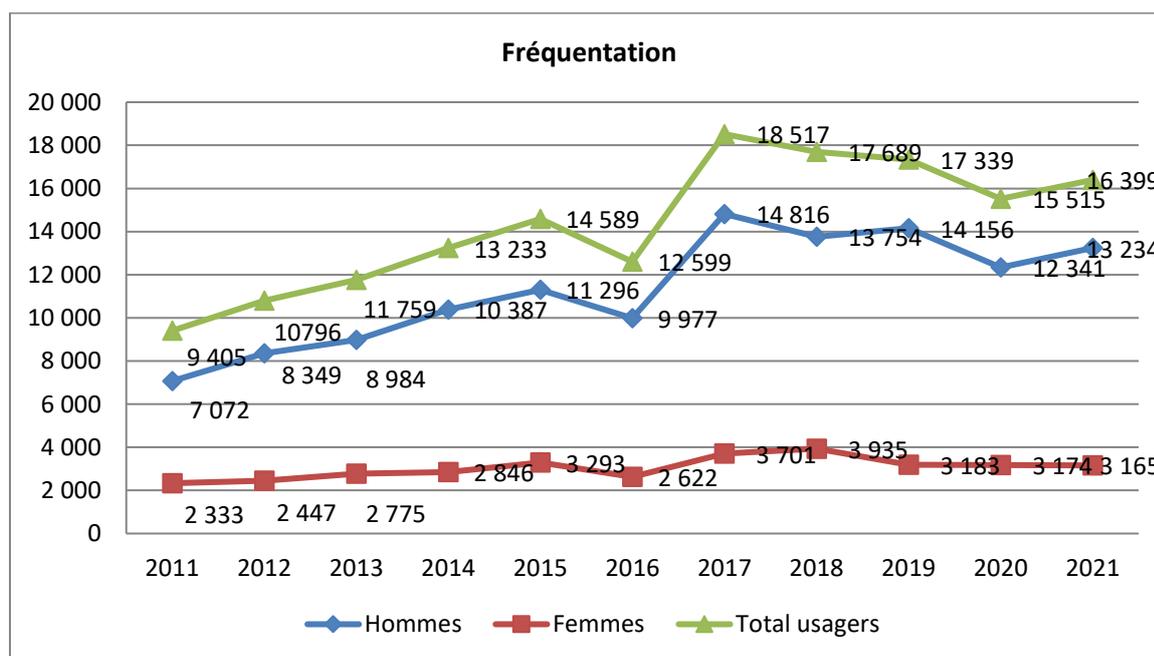
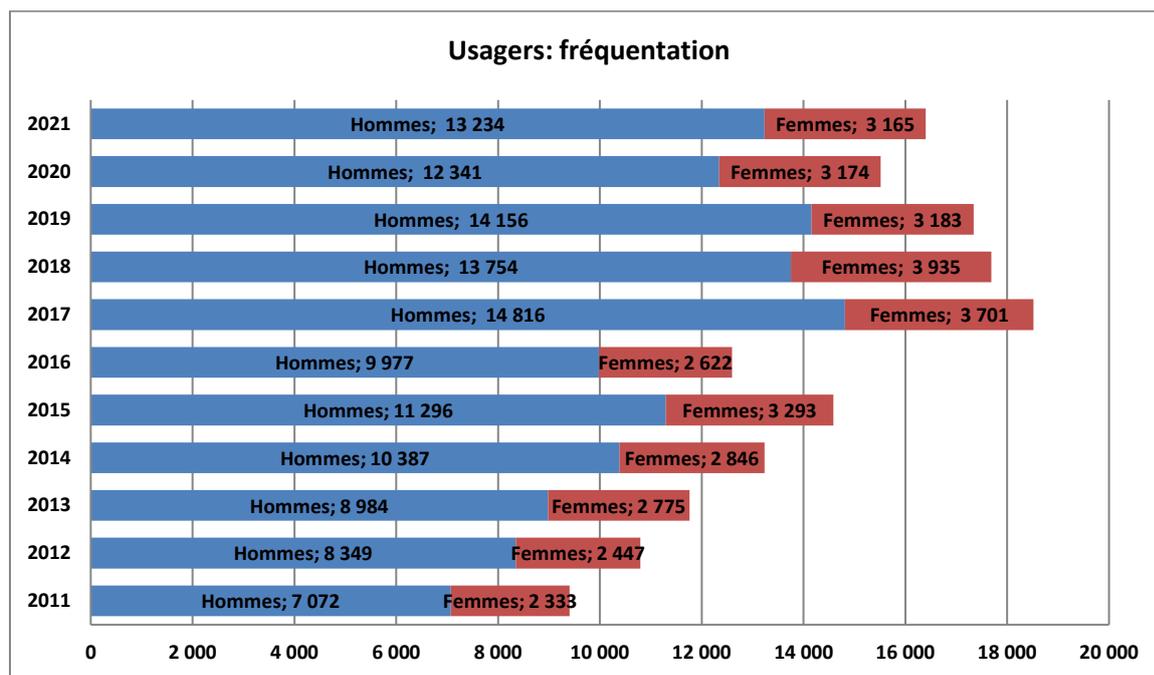
Clientèle et fréquentation

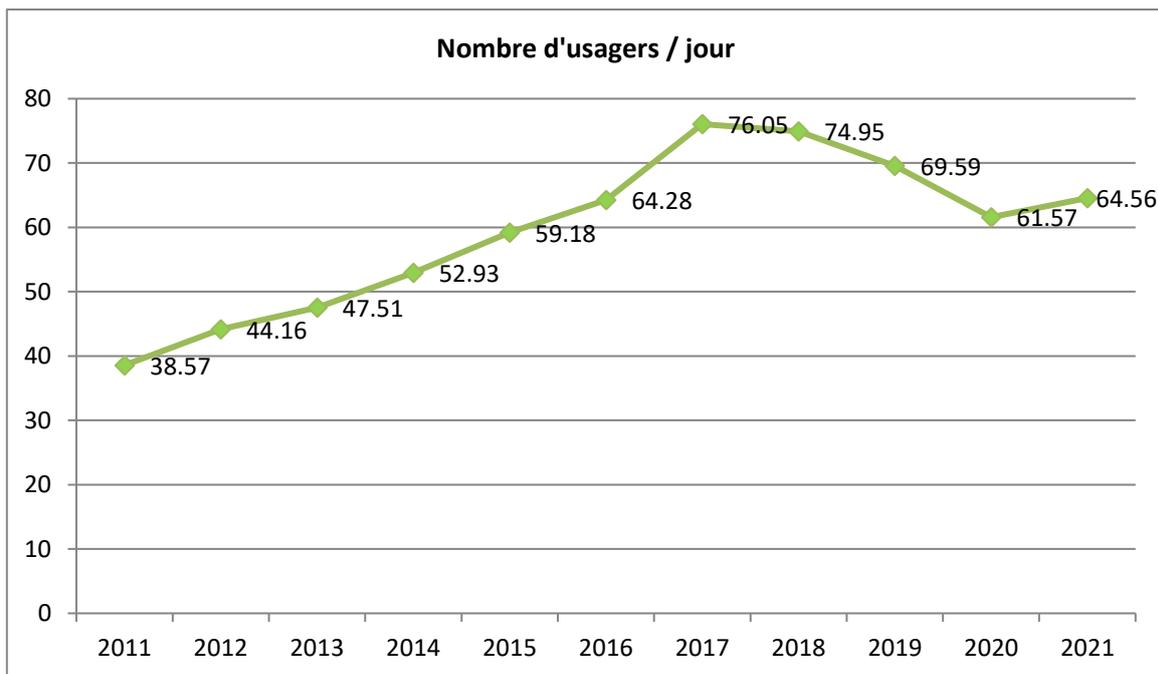
16'973 contacts, dont 16'399 contacts avec des usagers

65 usagers par jour (67 personnes au total)

80.7% sont des hommes, 19.3 sont des femmes

74 nouveaux usagers





Fidèles aux principes d'anonymat et d'absence de dossier, nous ne disposons pas à l'interne d'éléments nous permettant de préciser le profil de nos bénéficiaires. Nous nous référons à l'enquête annuelle « PAPU » 2021, menée par Unisanté pour en définir les contours :

Âge moyen : 44.6 ans

Min – max : 26-61 ans

Suisse : 78.3%

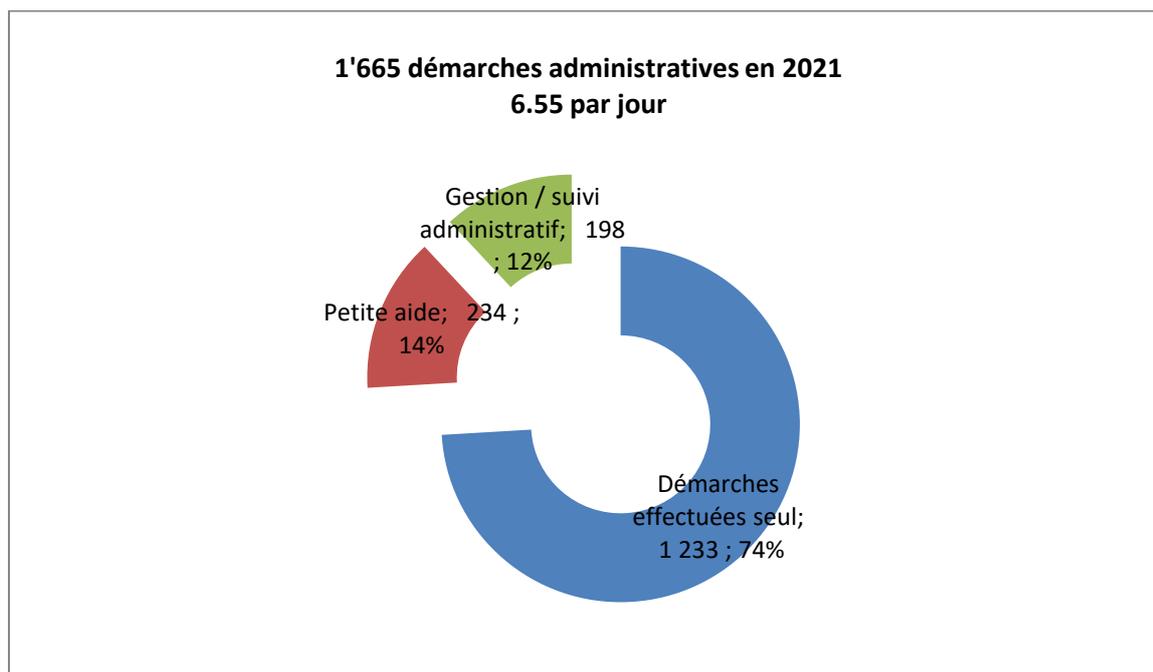
Etranger : 21.7%

Domicile fixe privé : 86.1%

Sans domicile fixe ou en institution : 14%

La moyenne d'âge poursuit sa progression, nous plaçant face à de nouvelles réalités liées à la santé et à l'autonomie.

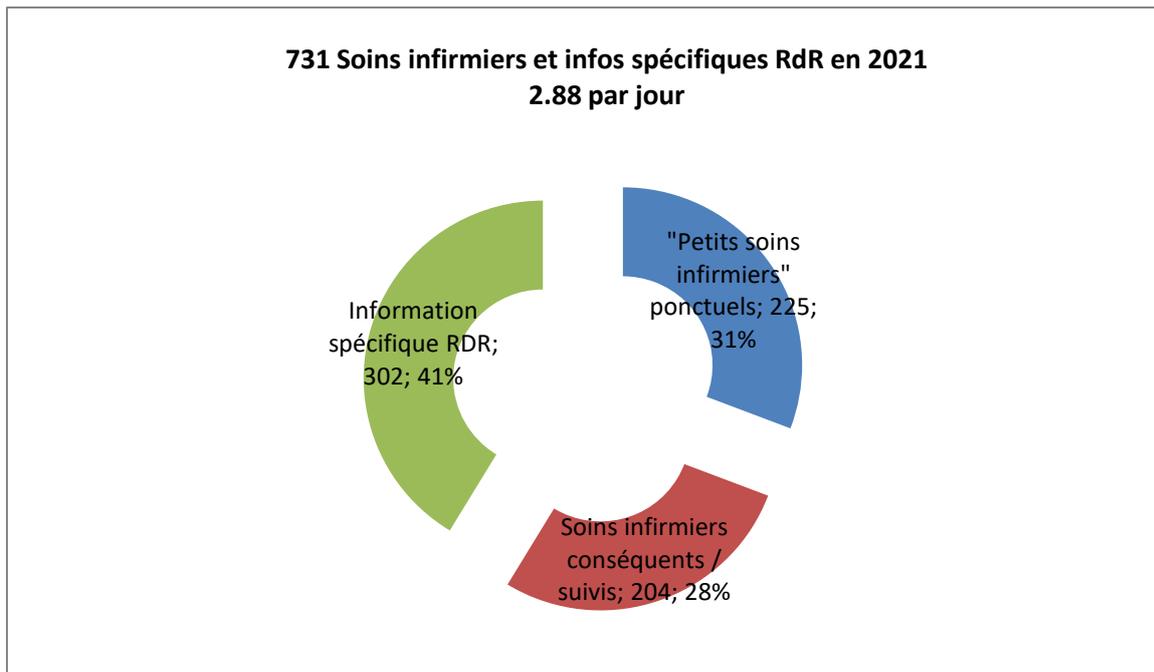
Prestations



Bénéficiaires du Revenu d'Insertion (selon PAPU 2021)	61.9%
Bénéficiaires de prestations de l'Assurance invalidité	26.2%
Travail à plein temps	2.4%
Travail à temps partiel ou occasionnel	12%
Revenus illégaux, en complément ou comme revenu unique	19%

Les personnes fréquentant Zone Bleue et ne disposant d'aucun revenu fixe et légal sont en augmentation. Celles-ci sont généralement en situation illégale.

Le durcissement des conditions de renouvellement des permis de séjour (ou du moins l'application stricte des règles) a des conséquences fortes sur un nombre non négligeable de nos bénéficiaires. Tributaire au revenu d'insertion, avec des poursuites et des antécédents judiciaires, ils voient le renouvellement de leur permis de séjour refusé. Des personnes vivant dans des situations psycho-sociales et économiques précaires se trouvent alors projetées dans un abîme sans solution, sans revenu, sans soutien. Rester en Suisse dans l'illégalité, sans ressources financière et sans logement ? Tenter sa chance dans un autre pays ? Retourner dans un pays d'origine, sans ressource et sans réseau ? Tel est le choix qui se présente. Une réalité particulièrement difficile à appréhender et à accepter, qui pousse des personnes installées et socialisées en Suisse parfois depuis la naissance dans une spirale de marginalisation et de paupérisation.



Les séances de Reiki sont appréciées. Orientées principalement sur les angoisses, elles permettent d'en diminuer significativement le niveau. Convaincus des bienfaits, plusieurs clients sollicitent également des séances plus ciblées sur d'autres symptômes et en retirent un grand bénéfice.

Cette offre permet aux personnes d'expérimenter une approche différente que de recourir à des médicaments pour soulager certains symptômes.

Liée au vieillissement, nous observons une dégradation de l'état de santé de nos bénéficiaires. La perception qu'ont nos bénéficiaires de leur état de santé semble confirmer cette tendance : Alors qu'ils étaient 1/4 à s'estimer en très bonne santé en 2017, ils ne sont plus que 8% en 2021 selon l'enquête PAPU. 18.9% des participants à l'étude s'estiment en mauvaise santé en 2021, alors qu'ils n'étaient que 4.4% en 2017.

Ils restent néanmoins 70% à s'estimer en bonne ou en assez bonne santé.

Les données rapportées par l'enquête PAPU sur les traitements agonistes opioïdes signalent une diminution importante parmi les répondants. 3/4 d'entre eux étaient sous TAO en 2017 ; ils ne sont plus que 57% en 2021. En parallèle, une augmentation de la consommation de morphine, de méthadone et de benzodiazépines non prescrites ressort de cette enquête. Phénomène passager ou tendance de fond ? La crise du Covid est passée par là et une rupture d'approvisionnement des produits morphiniques, dont certains utilisés comme traitement de substitution, a obligé certains patients à subir des changements de traitements. Ces données sont à prendre avec précaution et nécessiteront une analyse plus précise sur la durée. Sur le terrain, nous constatons un certain découragement de nos clients par rapport aux traitements, qu'ils soient ambulatoires ou stationnaires. Les délais parfois exagérément longs pour entreprendre un traitement ou pour entrer en soins sont particulièrement éprouvants et décourageants, au risque de démobiliser une partie des demandeurs, qui ne trouvent pas de réponse satisfaisante à leurs demandes.

Le vieillissement de la population en situation d'addiction et la dégradation de l'état de santé de bon nombre d'entre eux nous place face à d'importants défis. Si la prise en soin addictologique est relativement bien assurée à Yverdon, elle ne l'est pas de manière uniforme dans l'ensemble de la région du Nord vaudois et encore moins dans la Broye. En outre, elle repose essentiellement sur une réponse psychiatrique, alors que les besoins somatiques sont énormes.

Nous ne pouvons que déplorer la place marginale que prend la médecine générale dans le suivi des personnes toxicodépendantes et en appeler à une véritable prise en soin pluridisciplinaire et multidimensionnelle, sur l'ensemble du territoire régional. Nous nous y engageons.

L'ouverture de prestations socio-sanitaires et médicales pour les personnes en situation de grande précarité, de désinsertion ou en situation clandestine, sur le modèle du « Point d'eau » à Lausanne, apporterait dans la région un complément important au dispositif, malheureusement fort lacunaire.

En parallèle aux soins médicaux en cabinet, le développement du réseau doit s'orienter vers les soins à domicile et vers les prestations d'hébergement adaptées. Les établissements socio-éducatifs spécialisés en addictologie ou en psychiatrie ne satisfont pas tous les besoins, en particulier pour des personnes dans des phases de consommation. Comment imaginer d'une personne qui consomme à domicile qu'elle arrête de consommer en entrant en institution ? Si la consommation n'est fort heureusement plus un motif d'exclusion lorsqu'elle se passe en-dehors de l'institution, elle reste encore généralement interdite dans les centres et les lieux de soins. Une véritable offre de réduction des risques en institution doit être développée en priorité.

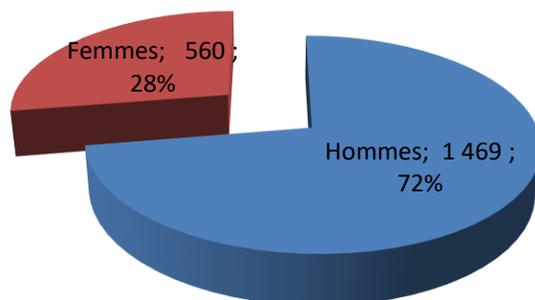
573 personnes ont eu recours à des prestations en lien avec l'hygiène personnelle : **lessives / douches / soins corporels**

5'158 repas servis en 2021 (**4'878 repas de midi**, sur place ou à l'emporter et **280 petits déjeuners**)
>20 repas / jour

Depuis l'été 2019, des ateliers cuisine sont animés 1x / semaine pour les bénéficiaires, qui emportent ce qu'ils cuisinent.

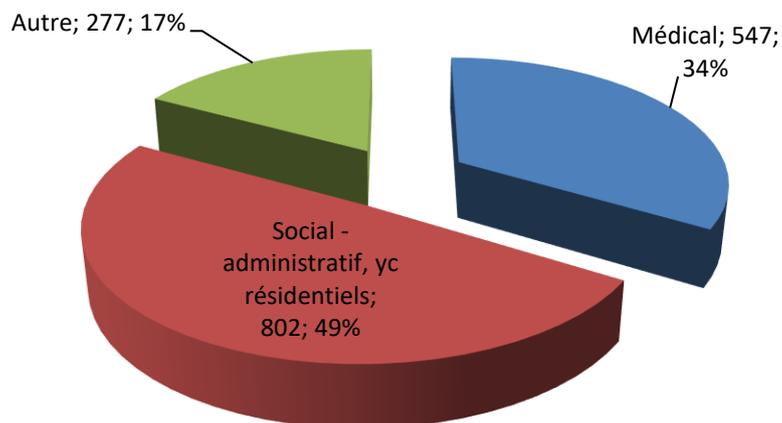
Environ 250 personnes ont participé aux 40 ateliers organisés en 2021.

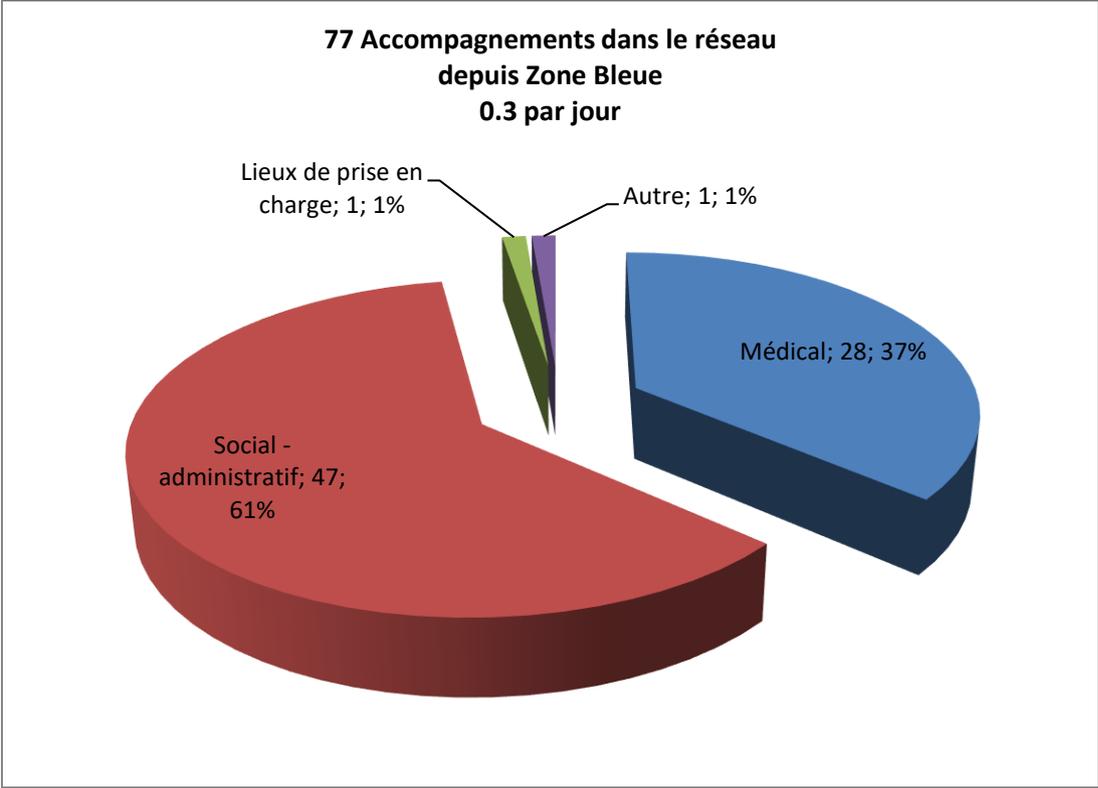
**2'029 entretiens individuels avec les usagers à Zone Bleue Yverdon
8 par jour**



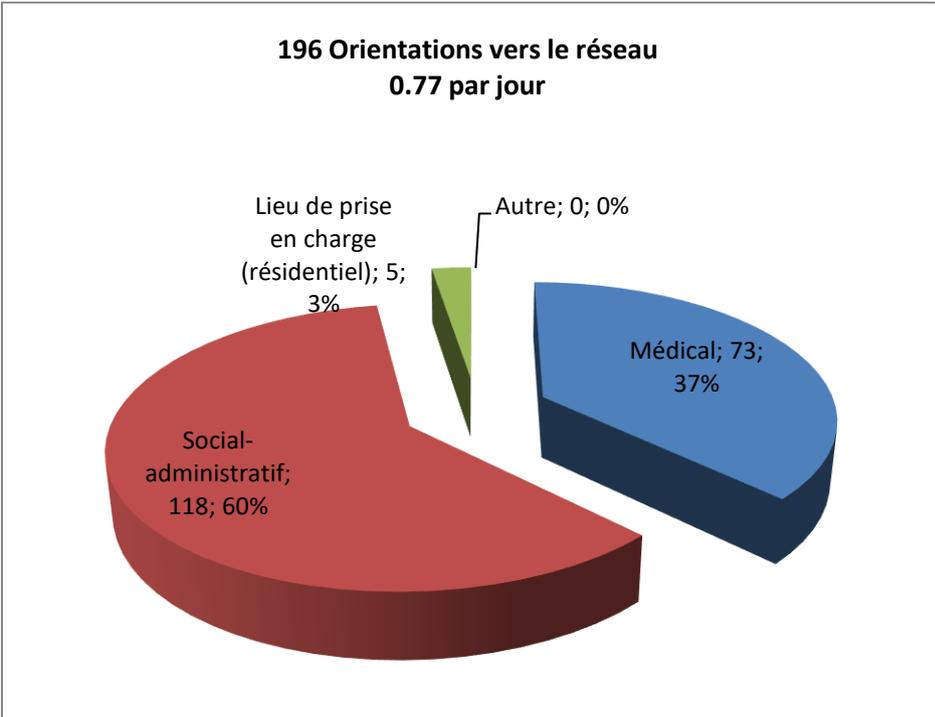
Prestations orientées vers l'extérieur – collaboration avec le réseau

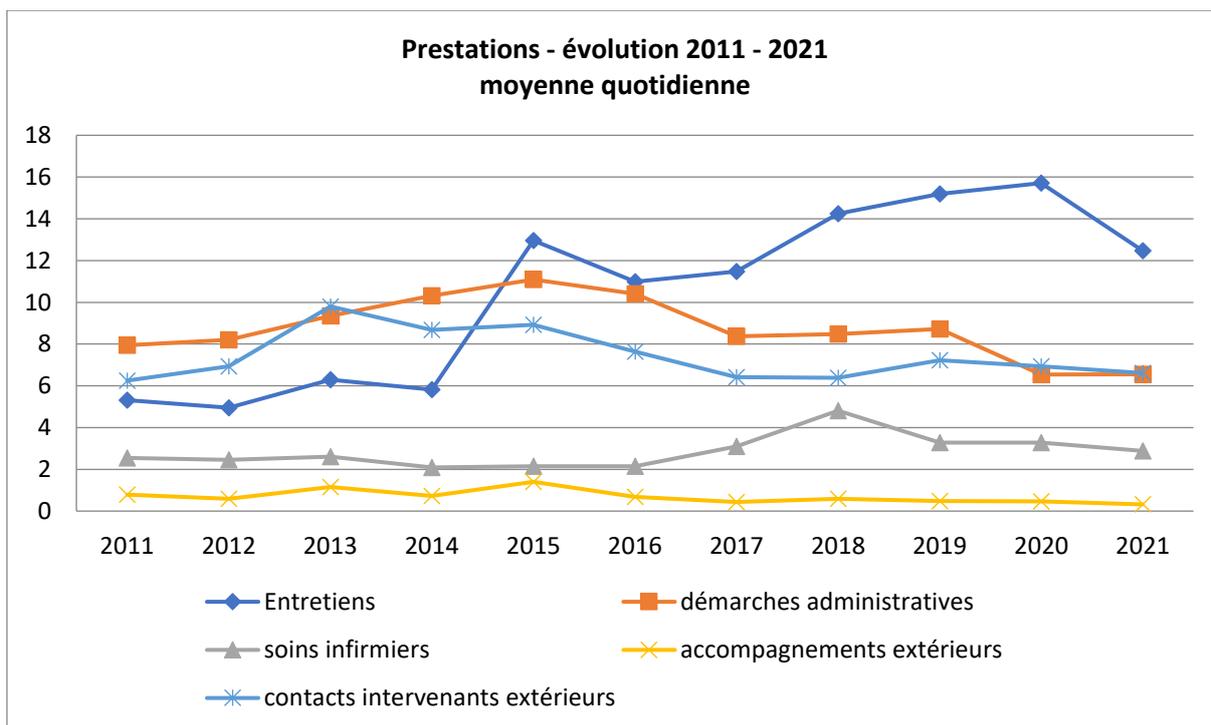
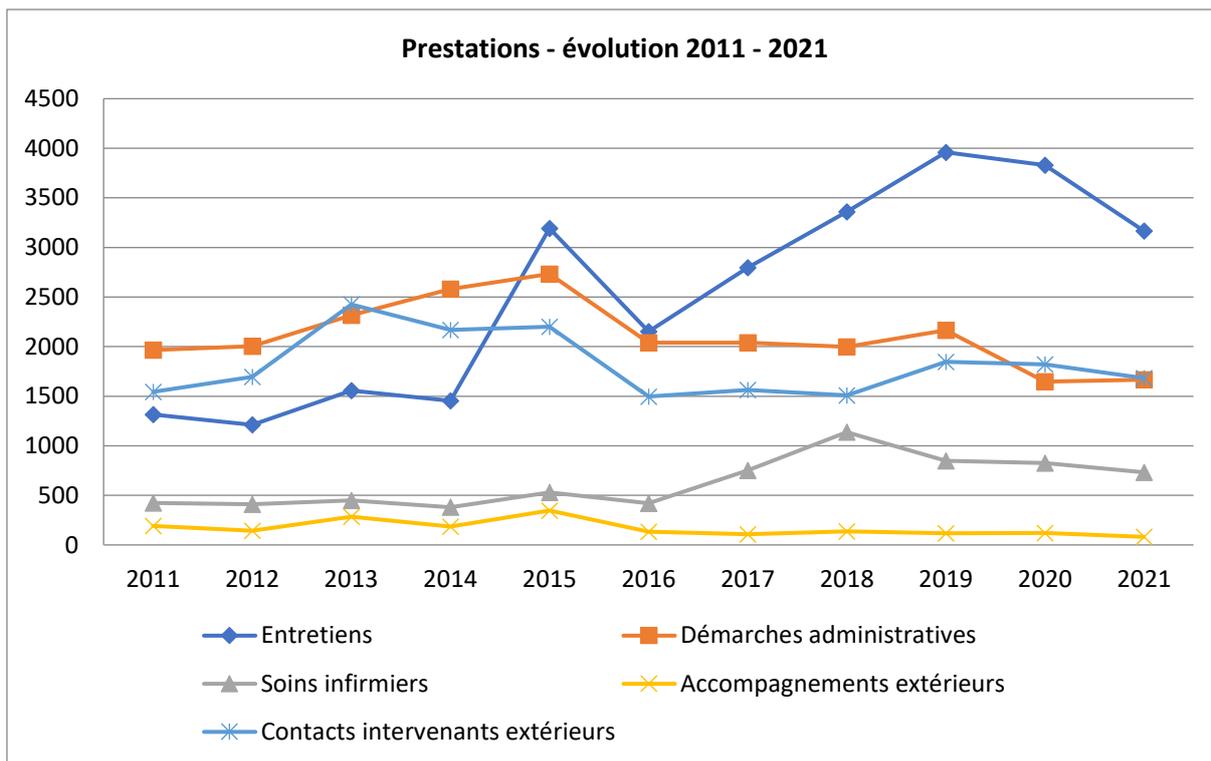
**1'626 Contacts intervenants extérieurs à Zone Bleue Yverdon
6.4 par jour**



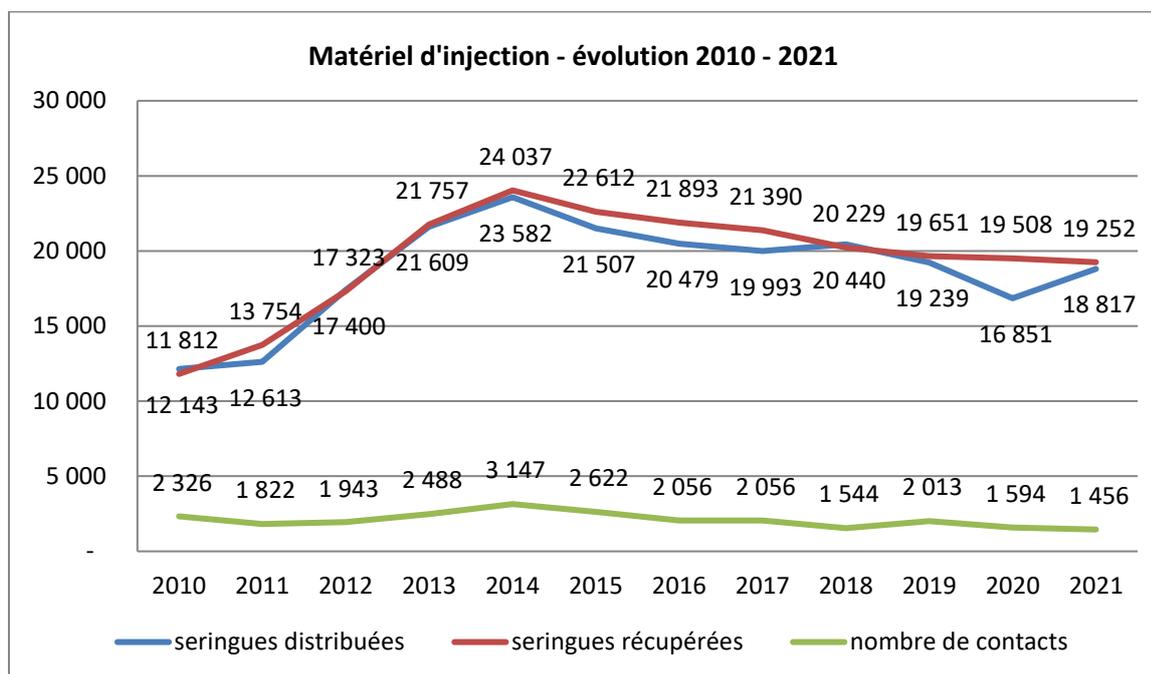


La situation sanitaire et les difficultés d'accès à certaines prestations sociales et sanitaires ont passablement complexifié la collaboration avec le réseau, qui a connu un léger fléchissement en 2021. Le partenariat avec le réseau reste l'une des priorités de notre accompagnement.





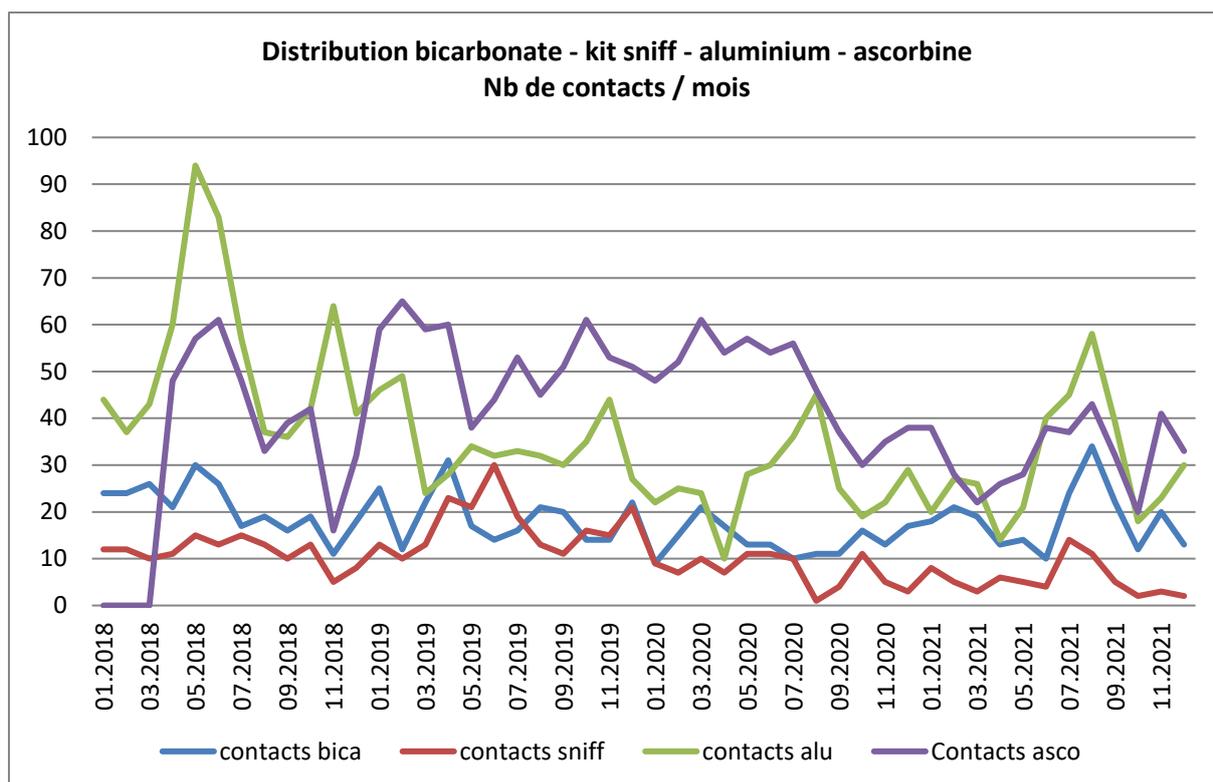
Réduction des risques et échange de matériel stérile



245 « Boîtes Flash » (490 seringues) ont été distribuées aux Hôpitaux de la région pour du dépannage

eHnv, Service des urgences d'Yverdon-les-Bains	110 boîtes (220 seringues)
HIB, Service des urgences de Payerne et Estavayer	135 boîtes (270 seringues)

La demande est en augmentation auprès des hôpitaux, particulièrement dans la Broye. Ces éléments mettent en évidence les trous dans le dispositif régional en matière de réduction des risques. Il n'existe pas de prestation de réduction des risques dans la Broye, ce qui met autant les consommateurs que le réseau dans la difficulté. Il n'est pas admissible que des consommateurs doivent se déplacer depuis cette région jusqu'à Yverdon, Lausanne ou Fribourg pour bénéficier de prestation de réduction des risques et pour obtenir du matériel permettant de consommer à moindre risque. Malgré nos incessants appels, cette réalité n'a pas évolué et nous allons continuer à travailler au développement de prestations dans l'ensemble de la région Nord vaudois et Broye, avec les partenaires socio-sanitaires et politiques. Il serait de plus souhaitable que la disponibilité en matériel de consommation soit élargie aux soirées et aux week-ends.

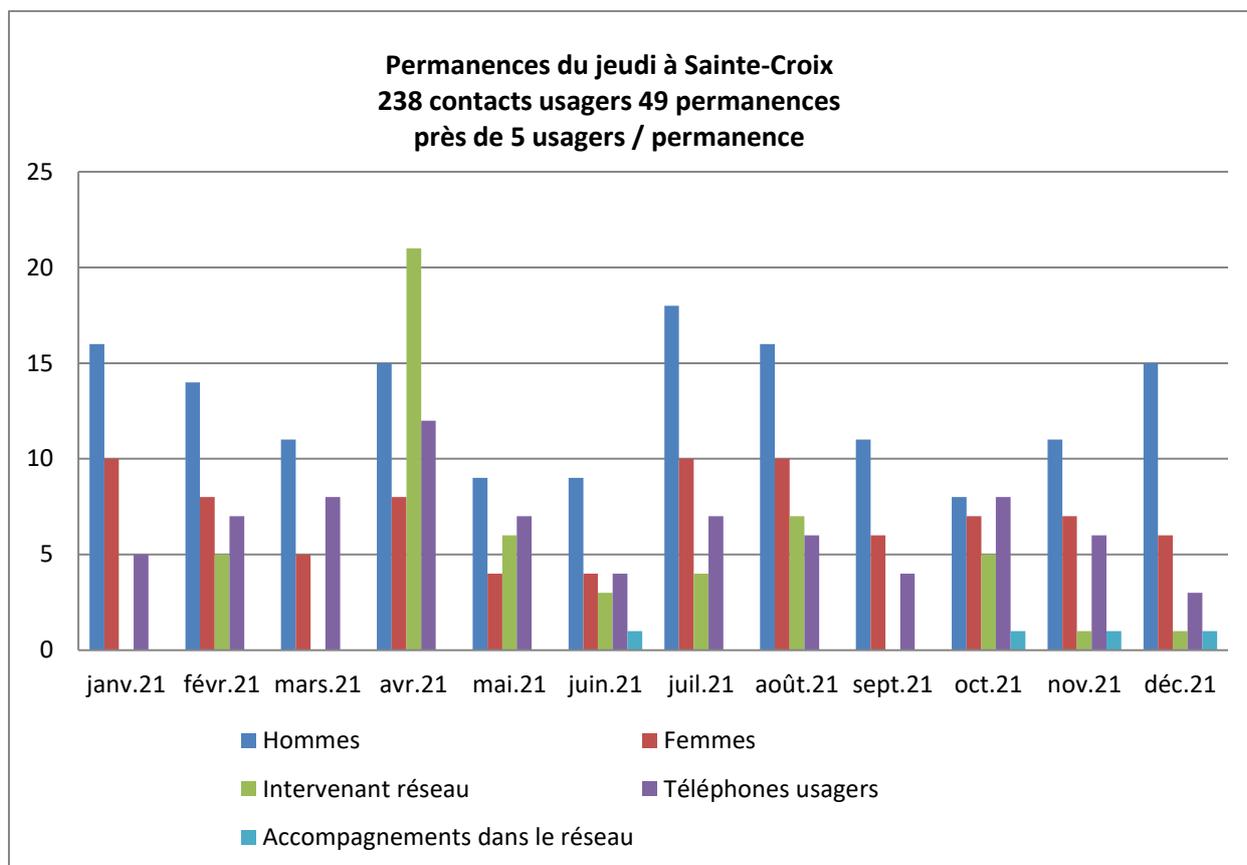


Les produits et les modes de consommation se diversifient.

Nous nous efforçons de faire évoluer nos programmes et nos offres, en proposant du matériel adapté à tous les types de consommation.

La consommation de cocaïne base (crack) par inhalation devient de plus en plus importante, et nous nous réjouissons que le canton intègre cette pratique dans son programme cantonal de réduction des risques.

Education de proximité - Permanence à Sainte-Croix



36% sont des femmes
64% sont des hommes



Les permanences à Sainte-Croix prouvent année après année leur raison d'être. Deux professionnelles s'y rendent chaque jeudi pour un moment de permanence dans un restaurant et pour des visites à domicile.

L'extrême précarité psycho-sociale et l'isolement des personnes rencontrées est une fois de plus à relever. Un important travail de mise en lien avec le réseau socio-sanitaire est effectué, que l'éloignement géographique complexifie. Si l'organisation peut satisfaire aux besoins en période stable, elle démontre ses lacunes en période de crise.

Ces constats ne font qu'étayer la nécessité de développer des réseaux de soins à domicile performants et des solutions d'hébergement temporaire ou durable adaptées.

Un centre d'accueil comme Zone Bleue peut proposer une palette de prestations que ne peut offrir aucun service mobile. Il n'est toutefois ni possible, ni souhaitable de faire venir toutes les personnes concernées dans les villes et dans les centres spécialisés. La tendance doit aller vers une diversification des offres, et proposer des services dans la communauté, dans les milieux de vie.

Rapport de vérification des comptes

A l'Assemblée générale ordinaire de l'
Association en faveur des personnes touchées par la toxicomanie, afpt

Mesdames et Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'afpt pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe aux membres du comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition concernant l'emploi du résultat ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Yverdon-les-Bains, le 27 avril 2022.

PB Révision
contrôle de gestion S.A.



Daniel Pirollo
Expert diplômé en
Finance et Controlling
réviseur responsable
Agrément 110071



Renaud Freymond
Expert diplômé en
Finance et Controlling
Agrément 111233

Annexe : Bilan arrêté au 31 décembre 2021
Compte de résultat
Proposition relative à l'emploi du résultat
Annexe des comptes



Bilan arrêté au 31 décembre

<u>ACTIFS</u>	2021	2020
	CHF.	CHF.
ACTIFS CIRCULANTS		
TRESORERIE	319'289.81	275'867.71
Caisse	629.10	918.35
Postfinance 17-657978-3	106'461.22	88'152.52
C.S. c/privé 762247-00-1	157'421.18	147'303.14
UBS épargne 297-208080.M1R	54'778.31	39'493.70
CREANCES RESULTANT DE PRESTATIONS DE SERVICES	1'815.35	30'763.91
Actifs transitoires	1'815.35	30'763.91
ACTIFS IMMOBILISES		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	99.76	99.76
Dépôt Putzfrau	99.76	99.76
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0.00	0.00
Cuisine	0.00	0.00
TOTAL DES ACTIFS	321'204.92	306'731.38
<u>PASSIFS</u>	2021	2020
	CHF.	CHF.
CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME		
DETTES RESULTANT DE PRESTATIONS DE SERVICES	6'776.10	6'911.04
Créanciers divers	6'776.10	6'911.04
CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME		
FONDS ENGAGES	75'000.00	75'000.00
Réserve pour projets futurs	30'000.00	30'000.00
Réserve pour équipements	25'000.00	25'000.00
Réserve pour 20ème anniversaire	5'000.00	5'000.00
Réserve pour la sécurité	15'000.00	15'000.00
FONDS PROPRES	239'428.82	224'820.34
Capital de l'association	239'428.82	224'820.34
TOTAL DES PASSIFS	321'204.92	306'731.38



**Compte de résultat pour la période
du 1^{er} janvier au 31 décembre**

	2021	2020
	CHF.	CHF.
PRODUITS		
Subventions SSP	565'186.00	565'186.00
Subventions des communes	1547'42.50	144'880.00
Cotisations des membres	2'110.00	1'540.00
Recettes de la cafétéria	27'206.15	26'051.95
Recettes lessives	211.00	221.15
Recettes timbres	226.00	160.00
Vente seringues	125.40	132.80
Vente pipe à crack	125.00	133.65
Recettes vétérinaire	195.00	135.00
Dons	5'300.00	5'250.00
Indemnités formation stages	1'740.00	5'625.00
Intérêts créanciers et divers	0.00	7.30
A déduire : pertes sur repas	-623.60	0.00
TOTAL DES PRODUITS	756'543.45	749'322.85
CHARGES		
MARCHANDISES CAFETERIA ET ANIMATION	-31'782.41	-32'905.79
Achats marchandises	-27'266.31	-28'467.53
Frais animation	-4'516.10	-4'438.26
FRAIS DU PERSONNEL	-624'653.99	-626'012.91
Salaires bruts	-471'043.45	-468'142.65
Charges sociales	-105'243.45	-101'555.95
Stagiaires	0.00	-6'603.40
Agent de sécurité	-26'857.95	-54'688.30
Ménage	-7'591.79	-7'360.91
Service civil	-2'564.30	-4'818.80
Repas offert pour remplacement ménage	-1'827.00	-1'554.00
Frais du personnel	-2'825.40	-4'028.90
Frais de formation	-6'700.65	-7'260.00
Attribution réserve pour sécurité	0.00	0.00
Prélèvement réserve pour sécurité	0.00	30'000.00
ENTRETIEN LOCAUX ET INSTALLATIONS	-72'415.55	-72'105.00
Loyer du centre et places de parc	-46'020.00	-46'296.55
Chauffage	-3'239.76	-3'240.00
Assurances diverses	-4'047.55	-4'095.95
Energies	-2'212.35	-1'794.75
Frais de nettoyage	-853.64	-1'189.72
Entretien du matériel, locaux et informatique	-12'431.88	-10'094.32
Achats matériel de soins, petites acquisitions	-3'480.17	-5'271.71
Remboursement vente seringues	-130.20	-122.00
FRAIS ADMINISTRATIFS	-13'083.02	-16'636.32
Affranchissements	-559.50	-705.90
Frais AFPT	-3'137.00	-4'509.05
Téléphones	-3'857.60	-4'141.30
Frais et fournitures de bureau	-1'282.72	-1'322.52
Journaux, cotisations	-1'245.00	-1'084.00
Frais association	-1'615.00	-1'720.00
Frais annonces et divers	-830.45	-2'671.70
Frais bancaires	-555.75	-481.85
RESULTAT DE L'EXERCICE (- = perte)	14'608.48	1'662.83



Résumé compte de résultat

	2021 CHF.	2020 CHF.
TOTAL DES PRODUITS	756'543.45	749'322.85
MARCHANDISES CAFETERIA ET ANIMATION	-31'782.41	-32'905.79
FRAIS DU PERSONNEL	-624'653.99	-626'012.91
ENTRETIEN LOCAUX ET INSTALLATIONS	-72'415.55	-72'105.00
FRAIS ADMINISTRATIFS	-13'083.02	-16'636.32
RESULTAT DE L'EXERCICE (- = perte)	14'608.48	1'662.83

Proposition relative à l'emploi du résultat

	2021 CHF.	2020 CHF.
PERTES ET PROFITS AU BILAN	224'820.34	223'157.51
Résultat de l'exercice (- = perte)	14'608.48	1'662.83
CAPITAL DE L'ASSOCIATION, AU BILAN	239'428.82	224'820.34



Annexe

	2021	2020
1 Obligations éventuelles en faveur de tiers		
1.1. Cautionnements	néant	néant
2 Actifs non disponibles		
2.1. Actifs mis en gage ou cédés	néant	néant
2.2. Actifs sous réserve de propriété	néant	néant
3 Dettes découlant de contrats de leasing	néant	néant
4 Assurance-incendie des immobilisations	150'000.00	150'000.00
Machines, installations, mobilier et véhicules		
5 Dettes envers des institutions de prévoyance	néant	néant
l'association est assurée auprès de Previva, fonds de prévoyance.		
6 Dissolution de réserves	néant	néant
7 Autres indications prévues par la loi	néant	néant
Il n'est pratiqué aucune dérogation au principe d'établissement régulier des comptes		
8 Réalisation de l'évaluation du risque	oui	oui

Yverdon-les-Bains, le 27 avril 2022.

Remerciements

Nous adressons nos vifs remerciements :

- Aux instances qui soutiennent financièrement notre action, à savoir
 - ✓ La Direction générale de la Santé, Service du médecin cantonal,
 - ✓ Les Communes de la région qui participent au financement de Zone Bleue dans le cadre de la régionalisation de l'action sociale,
 - ✓ L'ARAS JUNOVA,
 - ✓ La Municipalité de la Ville d'Yverdon-les-Bains, et le Service Jeunesse et Cohésion Sociale,
 - ✓ Les membres de l'Association en faveur des personnes touchées par la toxicomanie (AFPT),
 - ✓ La fondation Dr. Alfred Fischer à Lausanne,
 - ✓ Les Tables Suisses,
 - ✓ La Société Epona, M. Thierry Broger et les vétérinaires du cabinet vétérinaire des Jordils Sàrl pour les permanences vétérinaires mensuelles,
 - ✓ Les Etablissements hospitaliers du Nord vaudois et l'Hôpital Intercantonal de la Broye (sites de Payerne et d'Estavayer-le-Lac) pour leur contribution au programme de réduction des maladies transmissibles.

- A nos voisins du Service jeunesse et cohésion sociale de la Ville d'Yverdon-les-Bains et des différents services publics et privés de la Rue de Neuchâtel 2-4, ainsi qu'au gérant du kiosque, avec lesquels nous partageons la cour et cherchons la meilleure manière de faire cohabiter nos publics respectifs et nos collaborateurs,
- Ainsi qu'à toutes les personnes ou institutions qui nous soutiennent par leur collaboration, leurs cotisations ou leurs dons,
- Merci également aux collaboratrices et collaborateurs socio-éducatifs et soignants qui savent maintenir un cadre accueillant et structurant malgré les turbulences,
- Merci enfin aux membres du comité de l'AFPT pour leur engagement et leur soutien, ainsi qu'à toutes celles et ceux qui sont concernés par l'action de Zone Bleue et que nous aurions oublié de citer dans ce rapport.

Grâce à vous toutes et tous, Zone Bleue peut proposer depuis 1997 des prestations de qualité aux personnes en situation de toxicodépendance de la région et au-delà, sans restriction de domicile.

Yverdon-les-Bains, mai 2022

Horaires d'ouvertures :

Lundi - Mercredi - Jeudi de 10h30 à 16h30

Mardi - Vendredi de 08h00 à 15h00

Permanence à Sainte-Croix le jeudi

Tél. n° 079 / 961 30 17

E-mail : rue@zone-bleue.ch

AFPT – Association en Faveur des Personnes touchées par la Toxicomanie

Rue de Neuchâtel 4 – Case postale 448

CH – 1401 Yverdon-Les-Bains

Tél. 024/420.24.44 - Fax 024/420.24.45

E-mail : zonebleue@bluewin.ch

Site internet : www.zone-bleue.ch